

Comprendre l'Architecture d'Entreprise selon le standard TOGAF

Cours Pratique de 3 jours - 21h

Réf : EAF - Prix 2024 : 2 690CHF HT

Le cadre d'architecture TOGAF® (The Open Group Architecture Framework) est devenu depuis plusieurs années un standard de facto en matière de démarche d'architecture d'entreprise. Adapté à toute organisation et indépendant de tout secteur d'activité, sa structure se concentre sur ce que la plupart des architectes veulent : des conseils sur la façon de fournir la meilleure architecture d'entreprise qui soutient leurs parties prenantes et leur organisation. Cette formation vous apprendra les différents modules du TOGAF® Standard 10th Edition ainsi que les meilleures pratiques associées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Comprendre les principes fondamentaux de l'architecture d'entreprise et de l'approche TOGAF® Standard, 10th Edition

Disposer d'un langage commun avec les praticiens de TOGAF®

Appréhender la méthode de développement d'architecture (ADM) et sa mise en application

Comprendre comment mettre en place une capacité d'architecture et une gouvernance appropriées

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active favorisant l'implication personnelle et les échanges entre stagiaires.

ECHANGES

Discussions autour des cas organisationnels des participants. Vérification de la compréhension au fur et à mesure de l'avancement dans le référentiel par la mise en œuvre de QCM.

CERTIFICATION

À l'issue de cette formation, les participants auront la capacité de se présenter à l'examen TOGAF® Enterprise Architecture Part 1.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 01/2024

1) Introduction et concepts fondamentaux

- Les généralités sur l'Architecture d'entreprise et le standard TOGAF®.
- La documentation de TOGAF® (la bibliothèque TOGAF®, le Standard TOGAF® et les "Series Guides").
- Les concepts fondamentaux du standard TOGAF® Standard, 10th Edition.
- La terminologie.

Echanges : "Series Guides" :

G186 A Practitioner's Approach to Developing Enterprise Architecture Following the TOGAF® ADM,

G20F Enabling Enterprise Agility,

G184 The TOGAF® Leader's Guide to Establishing an Evolving an EA Capability,

G152 Integrating Risk and Security within a TOGAF® Enterprise Architecture.

2) Méthodes de développement d'architecture (ADM)

- Vue globale.

PARTICIPANTS

Responsables d'activités métiers, membres d'équipes MOA, responsables et membres de programme d'architecture d'entreprise, architectes et urbanistes des SI.

PRÉREQUIS

Aucun.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Le cycle ADM et son adaptation.
- Gouvernance et périmètre de l'architecture.
- Présentation des phases de l'ADM. Pour chacune d'elle : les objectifs, les résultats, apports essentiels.
- L'approche itérative de l'ADM.
- ADM et l'agilité.

Echanges : "Series Guides" abordés :

G186 A Practitioner's Approach to Developing Enterprise Architecture Following the TOGAF® ADM,

G184 The TOGAF® Leader's Guide to Establishing an Evolving an EA Capability.

3) Les techniques de l'ADM

- Les principes d'architecture.
- Business scenarios.
- Analyse d'écarts.
- Exigences d'interopérabilité.
- Évaluation de la préparation du métier à la transformation.
- Gestion des risques.

Echanges : "Series Guides" abordés :

G184 The TOGAF® Leader's Guide to Establishing an Evolving an EA Capability,

G176 Business Scenarios.

4) Mise en application de l'ADM

- Les itérations de l'ADM.
- Utiliser l'ADM pour tous les niveaux du paysage d'architecture.
- Les partitions d'architecture.
- Les 4 objectifs pour mettre en place une capacité en architecture d'entreprise.
- TOGAF® et l'entreprise numérique.

Echanges : "Series Guides" abordés :

G186 A Practitioner's Approach to Developing Enterprise Architecture Following the TOGAF® ADM,

G217 Using the TOGAF® Standard in the Digital Enterprise.

5) Contenu d'architecture

- Cadre de contenu et méta-modèle d'entreprise.
- Concepts : acteurs concernés, préoccupation, vue d'architecture, point de vue d'architecture.
- Les livrables d'architecture.
- Les buildings blocks.

6) Gouvernance d'architecture

- Définition, les caractéristiques et l'indispensable.
- Le comité d'architecture.
- Les contrats d'architecture.
- La conformité d'architecture.

Echanges : « Series Guides » abordé :

G184 The TOGAF® Leader's Guide to Establishing and Evolving an EA Capability.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE

2024 : 29 mai, 04 sept., 04 déc.